



Le Relais Petite Enfance du Canton de Boussières

Coordonnées

Relais Petite Enfance du Canton de Boussières

✉ 2 A rue Saint Vincent, 25 720 Avanne-Aveney

☎ 03 81 52 09 47

✉ relais.boussieres@famillesrurales.org

http://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Les missions du relais

Le relais est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les relais ont différentes missions :

- **Auprès des professionnels de la petite enfance** : information actualisée sur leurs droits et obligations (statut, agrément, formation, rémunération), accompagnement dans les relations avec leurs employeurs liées à l'accueil de l'enfant (écoute et orientation) et accès à la formation professionnelle.
- **Auprès des parents** : information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance, accompagnement dans les relations avec leur salarié liées à l'accueil de l'enfant (écoute, orientation et soutien), accès à la liste des assistants maternels agréés, information sur leurs droits et obligations d'employeur ainsi que sur les démarches administratives (contrat de travail, déclaration d'embauche, statut).
- **Auprès des enfants** : accès à un lieu d'éveil et de socialisation grâce à des animations en itinérance sur les différentes communes.
- Participation du relais à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant sur son territoire.

Zone de couverture du relais

Le relais couvre les communes de l'ex-canton de Boussières (Abbans-Dessus, Abbans – Dessous, Avanne – Aveney, Boussières, Busy, Byans – sur – Doubs, Grandfontaine, Larnod, Montferrand – le – Château, Osselle, Pugey, Rancenay, Roset – Fluans, Routelle, Saint Vit, Thoraise, Torpes, Velesmes – Essart, Villars – Saint – Georges, Vorges – les – Pins) ainsi que la commune de Beure.

Les temps d'accueil du public

Permanences téléphoniques :

- Les mardis de 12h à 15h,
- Les mercredis de 9h à 12h (sauf petites vacances scolaires),
- Les jeudis de 14h à 17h.

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- Les mardis de 16h à 19h sur Saint Vit,
- Les premiers jeudis de chaque mois, de 9h à 11h, sur Montferrand-le-Château,
- Les troisièmes jeudis de chaque mois, de 9h à 11h, sur Boussières,
- Les vendredis, de 14h à 17h, sur Avanne.

Les animatrices peuvent également vous recevoir sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

Les animations itinérantes du relais

Le relais propose des animations en itinérance. Elles sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels) et sont un lieu de partages pour les petits et les grands. Elles permettent éveil, découverte et socialisation pour les enfants, mais aussi échanges et rencontres pour les adultes.

Vous retrouverez dans le tableau ci-dessous, les différentes communes dans lesquelles les animatrices se rendent pour vous proposer leurs animations (atelier peinture, éveil musical, motricité, contes et comptines...).

Communes	Dates et horaires
Boussières (maison des loups)	1 ^{er} mardi du mois de 9h à 11h
Avanne (salle du conseil - Mairie)	2 ^{ème} mardi du mois de 9h à 11h
Montferrand-le-Château (salle Chenassard)	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 11h
Saint-Vit (salle des animations)	4 ^{ème} mardi du mois de 9h à 11h
Byans-sur-Doubs (salle polyvalente) Routelle (salle de la mairie) (en alternance 1 mois sur 2)	2 ^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h
Beure (salle polyvalente) Torpes (salle du périscolaire) (en alternance 1 mois sur 2)	4 ^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h